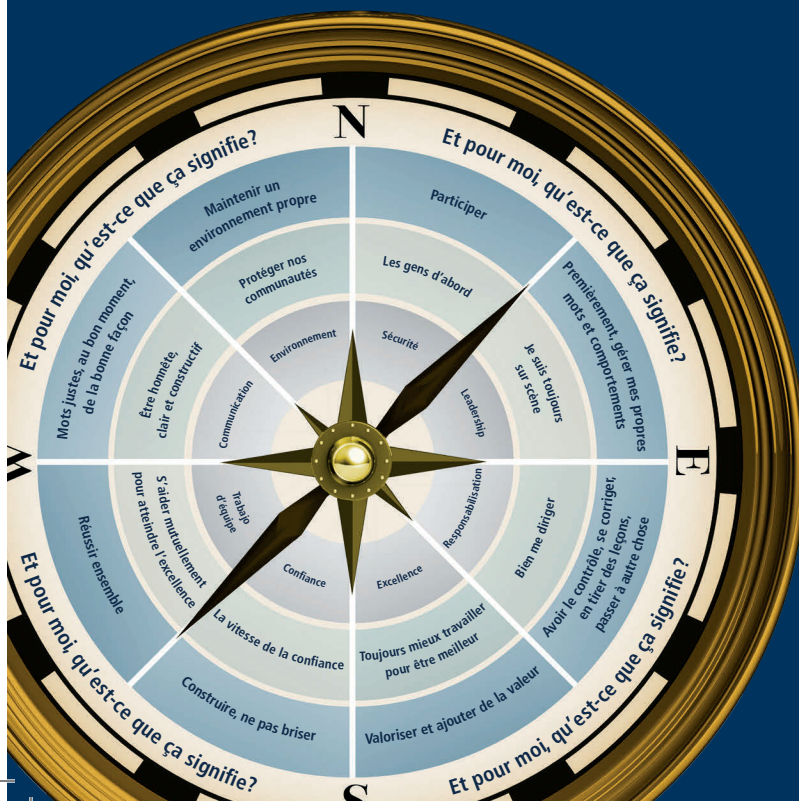


McWANE

LA FAÇON DE FAIRE McWANE •
POUR DES GÉNÉRATIONS

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Responsabilités des membres de l'équipe et des entrepreneurs



À tous nos précieux membres de l'équipe :

Nous sommes fiers de l'héritage de McWane et de ses travailleurs acharnés. Depuis plus d'un siècle, nous fournissons des produits essentiels à la livraison d'eau et d'autres services à nos voisins à travers le pays et le monde. Être le meilleur de l'industrie signifie fabriquer les meilleurs produits à un prix concurrentiel tout en étant un chef de file en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La famille d'entreprises McWane s'engage à exploiter et à développer une entreprise durable qui fait preuve de leadership dans la fabrication tout en protégeant l'environnement et la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés. C'est un engagement auquel nous ne devons jamais renoncer.

Vous êtes un membre important de l'équipe McWane. Faire partie de l'équipe signifie prendre au sérieux vos responsabilités en matière d'ESS. Ce dépliant fournit des renseignements importants sur ce que nous devons tous faire pour aider à atteindre nos objectifs en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

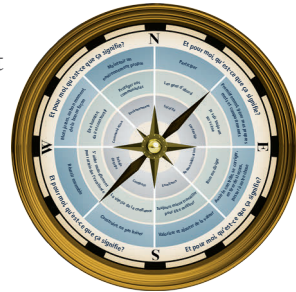
Ensemble, nous devons nous engager à faire ce qu'il faut pour que McWane soit un modèle pour notre industrie. Nous sommes tous concernés, en commençant par vous et moi.



C. Phillip McWane
Président

PRINCIPES DIRECTEURS

Les membres de l'équipe et les entrepreneurs sont tenus de connaître et de respecter les principes de la « Façon de faire McWane » indiqués ci-dessous :



SÉCURITÉ

Les gens d'abord
Participer

LEADERSHIP

Je fais toujours face à un public
Premièrement, gérer mes propres mots et comportements

RESPONSABILITÉ

Bien me guider moi-même
Assumer, corriger, apprendre,
dépasser ses erreurs

EXCELLENCE

Toujours travailler pour s'améliorer
La valeur et la valeur ajoutée

CONFIANCE

La vitesse
de la confiance
Construire au lieu de détruire

TRAVAIL D'ÉQUIPE

S'entraider pour atteindre l'excellence
Gagner ensemble

COMMUNICATION

Claire, franche et constructive
Les mots justes, au bon moment,
de la bonne façon

ENVIRONNEMENT

Protéger nos communautés
Assurer la propreté

McWane, Inc. respectera les principes suivants dans toutes ses activités commerciales grâce à l'engagement de la direction, à la participation des employés et à l'affectation de personnel et d'autres ressources adéquates :

- **Conformité** : nous gérerons nos activités professionnelles en conformité avec toutes les lois et réglementations gouvernementales, ainsi qu'avec les exigences environnementales, de santé et de sécurité édictées en interne. Notre objectif est une conformité à 100 %, 100 % du temps.
- **Protection** : nous mènerons nos activités de manière responsable afin de protéger nos employés, notre communauté et l'environnement, en nous concentrant sur la prévention des maladies et des blessures, la prévention de la pollution et la minimisation de l'impact et du risque de nos activités sur l'environnement.
- **Amélioration** : nous continuerons à améliorer notre performance en termes d'environnement, de santé et de sécurité, en gardant toujours à l'esprit les buts et les objectifs de l'entreprise.



La famille d'entreprises McWane œuvre au sein de l'industrie américaine depuis 1921. Nous sommes issus d'une longue tradition et aujourd'hui nous bâtissons notre avenir.

Nous honorons notre héritage en fabriquant des produits qui sont durables et écologiquement viables.

Nous investissons dans notre avenir commercial, les membres de notre équipe et nos communautés.

Nous souscrivons à l'excellence de l'intégrité, du service et de la qualité.

Nous nous efforçons de respecter les normes les plus strictes en matière de sécurité sur le lieu de travail et de gestion de l'environnement.



Chez McWane, l'ESS est l'affaire de tous. Pour réussir, nous devons participer et collaborer avec tous les membres de l'équipe des installations et de l'entreprise. Dans le cadre de vos activités quotidiennes en tant que membre de notre équipe, il vous incombe de :

- **Travailler** de manière sécuritaire et encourager les membres de votre équipe à faire de même. Si une tâche ne peut pas être effectuée en toute sécurité, elle ne doit pas être effectuée du tout.
- **Comprendre** votre rôle dans l'exécution de l'engagement de McWane envers les programmes et le rendement ESS.
- **Respecter** toutes les lois, réglementations gouvernementales et politiques et procédures de McWane relatives à vos exigences professionnelles et à votre rendement.
- **Promouvoir** la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des membres de l'équipe dans votre établissement.
- **Communiquer** des renseignements sur les problèmes ou les incidents liés à l'ESS aux membres de l'équipe, aux superviseurs, à la direction des installations ou à d'autres personnes chez McWane, le cas échéant. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des problèmes d'ESS, parlez-en à votre superviseur, au personnel de l'environnement, de la santé et de la sécurité de l'installation ou à la direction de l'installation. Vos réflexions et suggestions sont importantes pour nous.
- **Être honnête**, précis et complet dans la tenue des dossiers, la soumission des documents et la production de déclarations et de rapports au personnel de l'entreprise, aux organismes gouvernementaux et à d'autres.
- **Collaborer** avec les équipes de vérification de l'environnement, de la santé et de la sécurité de l'entreprise, d'autres membres du personnel ESS, des organismes gouvernementaux et d'autres.

Ces responsabilités s'appliquent également à tous les entrepreneurs indépendants de McWane. Comme c'est le cas pour toutes les responsabilités professionnelles, le non-respect de vos responsabilités en matière d'ESS peut entraîner des mesures disciplinaires ou la résiliation du contrat. Si vous n'êtes pas certain de la façon dont ces responsabilités en matière d'ESS s'appliquent à vous ou si vous avez des questions sur l'une des exigences en matière d'ESS qui peuvent s'appliquer à votre travail ou à votre emploi au sein de l'entreprise, communiquez avec votre superviseur, le personnel de l'environnement, de la santé et de la sécurité de l'installation, le service des ressources humaines ou la direction de l'installation.

PLUS SUR LE SIGNALEMENT DES PROBLÈMES EN MATIÈRE D'ESS

Aucun membre de l'équipe ou employé d'un entrepreneur indépendant ne sera congédié, sanctionné ou victime de discrimination de quelque manière que ce soit en raison d'un signalement ou d'une question concernant les questions en matière d'ESS. Nous vous encourageons à porter toute préoccupation à l'attention de votre superviseur, du personnel d'ESS ou de la direction de l'installation.

Exemples de choses que vous devez signaler :

- Les problèmes ou dangers environnementaux, de santé ou de sécurité au travail que vous observez et que vous croyez être nocifs pour vous ou les membres de votre équipe
- Une mauvaise utilisation de l'équipement et des pratiques de travail inappropriées ou non sécuritaires qui peuvent vous blesser ou blesser les membres de votre équipe
- Les violations des politiques de l'entreprise liées aux problèmes en matière d'ESS
- Toute violation possible des lois et règlements fédéraux, étatiques ou locaux sur l'environnement, la santé et la sécurité

Où ou à qui devez-vous faire part de vos préoccupations :

- Si vous voyez quelque chose qui enfreint les politiques ou les règlements de l'entreprise ou si vous êtes autrement informé de quelque chose qui enfreint les politiques ou les règlements de l'entreprise, parlez-en d'abord à votre superviseur.
- Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas à l'aise de signaler un problème à votre superviseur, ou si vous croyez raisonnablement que votre superviseur n'a pas pris les mesures appropriées pour régler le problème, communiquez votre préoccupation au personnel d'ESS de l'installation, au directeur des ressources humaines, à votre chef de service ou au gestionnaire de l'installation. Au besoin, consultez votre directeur général.
- **Si vous vous sentez plus à l'aise de signaler vos préoccupations à un tiers neutre, vous pouvez le faire en appelant la ligne d'accès McWane au 1 877 231-0904. Pour obtenir des instructions détaillées sur l'utilisation de la ligne d'accès McWane, consultez la page 6 de cette brochure.**



Participer à la formation en matière d'ESS : la formation sur le programme ESS améliorera votre productivité et votre sécurité au travail. La participation à la formation est une exigence permanente pour tous les membres de l'équipe. Une certification de formation appropriée sera exigée de tous les entrepreneurs pour chacun de leurs employés travaillant dans les locaux de McWane. Les besoins en formation sont évalués en fonction de votre description de poste. Renseignez-vous sur les possibilités de formation en discutant avec votre superviseur ou avec le personnel des ressources humaines.

Signer une déclaration d'attestation ESS : tous les membres actuels de l'équipe McWane ont reçu une copie du dépliant sur les responsabilités en matière d'ESS et doivent signer un accusé de réception concernant ces responsabilités de base immédiatement. Tous les nouveaux membres de l'équipe McWane recevront une copie du document sur les responsabilités en matière d'ESS pendant leur orientation et doivent signer une attestation concernant ces responsabilités de base avant de commencer à travailler dans une installation de McWane. L'énoncé de responsabilité en matière d'ESS est joint au verso de cette brochure. Remplissez les renseignements demandés, détachez le formulaire d'attestation et retournez-le à votre superviseur ou au service des ressources humaines. Cette attestation fera partie de votre fichier permanent de personnel.

Ce dépliant doit également être fourni à tous les entrepreneurs indépendants avant le début de leurs travaux dans une installation de McWane. La déclaration d'attestation jointe au verso de ce document doit être remplie et retournée à la personne-ressource de l'installation ou au service des ressources humaines de l'installation où l'entrepreneur travaillera.

Parlez-en : chaque membre de l'équipe et chaque entrepreneur ont la responsabilité d'aider notre entreprise et chaque installation de la famille McWane à continuer d'améliorer les programmes en matière d'ESS. Vous devez à vous-même et aux autres membres de l'équipe de parler des programmes et des pratiques de travail que vous apprenez dans la formation et dans vos expériences quotidiennes au travail. Les problèmes ou les préoccupations qui ne sont pas portés à notre attention ne peuvent pas être abordés; par conséquent, en parler, les signaler et offrir des suggestions sont les premières étapes importantes pour nous aider à apporter des changements positifs dans la protection de notre environnement et de la santé et de la sécurité des membres de l'équipe.



La ligne d'accès McWane

Le siège social de McWane à Birmingham, en Alabama, a établi la ligne d'accès McWane. La ligne est un numéro sans frais que vous pouvez appeler 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 si vous croyez que la direction locale de l'installation n'a pas répondu de manière appropriée à vos questions, préoccupations ou problèmes.

Comment utiliser la ligne d'accès McWane :

Composez le numéro sans frais 1 877 231-0904. Un professionnel qualifié de tierce partie répondra à votre appel, enregistrera vos renseignements et vous posera des questions qui nous aideront à fournir une réponse ou à prendre des mesures au besoin. Des traducteurs sont disponibles pour les langues les plus couramment parlées sur nos sites mondiaux.

Vous pouvez appeler la ligne d'accès de façon anonyme, c.-à-d. sans fournir votre nom ou d'autres renseignements permettant de vous identifier. Cependant, la personne qui prend votre appel peut vous demander de vous identifier au cas où nous devons savoir qui vous êtes et comment communiquer avec vous pour répondre à vos questions.

Si vous choisissez de ne pas donner votre nom ou d'autres renseignements, vous recevrez un numéro qui vous identifiera au personnel de la ligne d'accès au cas où vous auriez besoin de rappeler pour obtenir de l'aide concernant le problème que vous avez signalé.

Si vous choisissez de rester anonyme, la ligne d'accès ne peut garantir une réponse à votre question, car nous pourrions avoir besoin de savoir qui vous êtes.

N'oubliez pas, vous ne serez pas sanctionné ni victime de discrimination pour avoir fait un signalement de bonne foi à la ligne d'accès. Toute forme de représailles est strictement interdite.

Il s'agit d'une page perforée qui doit être détachée, remplie par chaque membre de l'équipe et entrepreneur indépendant, et retournée au service des ressources humaines ou à la personne-ressource de l'installation de l'entrepreneur.

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ

DÉCLARATION D'ATTESTATION



For Generations

Je certifie par la présente avoir reçu le dépliant ESS de McWane et j'accepte qu'il m'incombe de me conformer à toutes les politiques, directives et obligations contenues (ou incorporées par renvoi) dans celui-ci. Je comprends que le non-respect des politiques de McWane telles qu'elles sont énoncées pourrait entraîner des mesures disciplinaires contre moi, y compris la cessation d'emploi ou de mon contrat avec l'entreprise.

Je reconnais que les renseignements qui me sont fournis dans ce dépliant ne constituent pas un contrat de travail ni une garantie d'emploi continu chez McWane, Inc.

Signature _____

Nom en caractères d'imprimerie _____

Titre/Poste _____

Entreprise (si entrepreneur) _____

Date _____

Division _____

Emplacement _____

Cette déclaration d'attestation doit être retournée à votre superviseur ou au service des ressources humaines. Cette déclaration sera intégrée à votre fichier permanent de personnel.







Coordonnées

McWane, Inc.

2900 Hwy. 280, Suite 300
Birmingham, Alabama 35223
205 414-3100
www.mcwane.com

Siège social de McWane Environnement, santé et sécurité

2900 Hwy. 280, Suite 250
Birmingham, Alabama 35223
205 578-3800

Ligne d'accès de McWane

1 877 231-0904